

Assemblée du Comité central du Giron de l'Aubonne
le 5 Décembre 86

- ordre du jour
- 1.- appel
 - 2.- lecture Proc.
 - 3.- Status
 - 4.- pro. ind.

1, appel: 2 membres absents (Hartman Pittet)

2, lect. proc.: pas de lecture pour ce soir!

3, Status: le Président nous relit les points pour la grande assemblée.

4, pro. ind.: Nous apprenons que Villars / yens à demandé son entrée dans les Jeunesses Fédérées!

La surprise est assez grande.!

D'après l'article n°6. de l'ancien et du nouveau code des Statuts, les Sociétés qui seront exclus du Giron. Mais comme le problème est vaste, nous décidons de le reporter à la prochaine assemblée.

Il faudra pour la prochaine assemblée nommer un nouveau Président et un secrétaire. Pour le caissier c'est arrangé Viallon prend la caisse.

Il nous faut aussi le Livre des procès verbaux. Viallon regarde la chose.



L'Assemblée est levée au numero 9 Santé!!!

le Président

le secrétaire.